

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2026/2/012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 09 avril 2026

Le neuf avril de l'an deux mille vingt-six à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : : Messieurs X. PASSET, T. FLEUREAU F. FORTIN, L. FOURNIER, F. GACH, D. LETEMPLE, F. DATHY et Mesdames B. CARPENTIER, J. CHARPENTIER, M-A. HERBLOT, N. LERICHE M. LONCQ, A. DHEILLY et M. FAXELLE.

Pouvoirs : Mme D. FURGEROT donne pouvoir à Mr D LETEMPLE.

Excusés : Mme D. FURGEROT

Mme Margaux LONCQ a été nommé secrétaire de séance

Objet : Vote du CFU 2025

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222-3,

Vu la délibération N° 38 du 12 avril 2024 portant adoption du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	164 457.19 €	427 672.03 €	592 129.22 €
	Recettes réalisés	53 643.29 €	430 681.22 €	484 324.51 €
	Reste à réaliser	58 717.76 €	0,00 €	58 717.76 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	282 809,75 €	526 117.87 €	728 927.62 €
	Dépenses réalisées	104 897.56 €	390 984.40 €	495 881.96 €
	Restes à réaliser	44 009.34 €	0,00 €	44 009.34€
Différence entre les titres et les mandats	Solde de réalisation de l'exercice	-51 254.27 €	39 696.82 €	-11 557.45 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	38 352.56 €	98 445.84 €	136 798.40 €
Solde(invest) ou résultat de clôture	Excédent/déficit	-12 901.71 €	138 142.66 €	125 240.95 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	14 708.42 €	0,00 €	14 N708.42 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	1 806.71 €	138 142.66 €	139 919.37 €

Considérant les éléments susvisés,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, s'étant manifestés, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

Approuve le Compte Financier Unique 2025 de la commune de VENDHUILE

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2026.04.16 08:01:25 +0200
Ref:10834578-16336128-1-D
Signature numérique
le Maire

